

Les anciennes races avicoles de Bretagne

par Henri DE CARVILLE *

Avant de parler des anciennes races avicoles bretonnes, il n'est sans doute pas mauvais de situer dans son ensemble et sur le plan de la France, le problème de la perte génétique que constitue la disparition des races.

Sous le titre : « Lutte contre la pollution génétique », l'Institut National de la Recherche Agronomique souligne que notre génération a assisté à « la réduction parfois considérable de l'effectif génétique : 300 à 400 taureaux par an suffisent pour féconder 75 % des vaches françaises soumises à l'insémination artificielle. Le nombre des races bovines comportant plus de 100 000 femelles reproductrices est tombé de 21 en 1945 à 7 en 1971. Dans le cas des porcins, il ne subsistera bientôt plus que 2 à 3 races, d'origine étrangère. La perte considérable de gènes dont nous n'avons même pas inventorié les effets en fonction de nos besoins futurs, constitue à nos yeux un type de pollution contre lequel la société aura le plus de mal à lutter sans contrôler son propre rythme d'évolution ».

Cet Institut souhaite l'intervention des généticiens qui considéreront la réduction de variabilité génétique et développeront des recherches sur les populations consanguines et de taille réduite. Espérons qu'en ce qui concerne les poules, il ne soit pas trop tard.

Les Gallinacés ont une reproduction rapide, ils sont donc frappés plus facilement d'extinction.

La Poule, *Gallus gallus*, a été domestiquée en Europe après le Chien, le Bœuf, le Mouton et le Porc, vers le milieu de l'âge du bronze (1500 av. J.-C.). DARWIN fixe l'époque de l'arrivée en Europe de l'espèce galline vers le VI^e siècle avant Jésus-Christ. En Bretagne, Jules CÉSAR l'avait trouvée en 54 avant J.-C. Les Romains au I^{er} siècle (COLUMELLE) connaissaient déjà 6 ou 7 races de poules. Ils étaient très friands de poules engraisées. Devant la menace de pénurie en ce domaine, la loi FANNIA défendit de servir aucune poule grasse sur les tables mais seulement les poules non engraisées et une seule par repas. La loi fut détournée et les Romains se mirent à chaponner les jeunes coqs. On sait qu'ils entretenaient des poulets sacrés et consultaient les auspices dont les augures étaient suivis avant toute décision importante. Cette croyance ne dura pas, l'empereur CLAUDIUS PULCHER mécontent des présages les fit jeter à la mer.

* Aviculteur amateur, « La Blondellerie », 37380 Monnaie.

Après une longue période de grande variabilité, l'apparition toute récente de la sélection moderne n'a retenu que peu des anciennes races pour constituer les souches actuelles, de chair ou de ponte. Il faut songer que toutes les pondeuses mondiales ont pour origine la Leghorn (souche américaine Dryden) pour les œufs blancs, la Rhode, la Plymouth, la Wyandotte et la Marans pour les œufs colorés, soit 5 races dont une française. En ce qui concerne les souches de chair, elles ont toutes pour origine la White american, la White rock et le Cornish (de souche américaine Vantress, lui-même issu du combattant indien ou malais), soit 3 races dont aucune française.

Combien de races ont disparu ou ne survivent qu'en petits effectifs consanguins ? Il y a dix ans, BOYER attirait déjà l'attention sur l'intérêt de la création d'un conservatoire national des races françaises. Qu'a-t-il été fait depuis ? Il y a toujours des exposants au Concours général de Paris, mais leurs efforts ne sont sans doute pas suffisamment encouragés car beaucoup de races ont disparu. MERAT a constitué au Centre National de Recherches Zootechniques à Jouy-en-Josas, un réservoir de gènes sous forme d'un troupeau de 1200 sujets maintenus en ségrégation permanente pour une quinzaine de gènes, par reproduction pédigrée selon un schéma de croisement en retour entre l'hétérozygote et le récessif. C'est dans ce réservoir que la nouvelle poule « Vedette INRA » a trouvé son origine.

Les races françaises considérées comme disparues par la Société Centrale d'Aviculture de France sont les suivantes : Barbezieux, Blanzac, Bourbourg, Caumont, Caussade, Coucou des Flandres, *Coucou de Rennes*, Courte-Patte, Estaire, Gasconne, Gélina de Touraine, Janzé, Landaise, Le Mans, Noire du Berry, Pavilly. Quelle hécatombe si l'on considère que 16 races ont disparu sur les 35 races d'origine.

La Bretagne a su prendre la première place en France pour la production intensive avicole. Pour 1972, d'après le service régional de statistique agricole, l'Aviculture bretonne représente en valeur 22,3 % de l'Aviculture française. De janvier à mai 1973, la part de la Bretagne dans la production avicole française a été la suivante en pourcentage : pondeuses, 20,9 ; poulets de chair, 26,1 ; pintades, 33,0 ; dindes, 91,2.

Il est paradoxal de constater que la Bretagne, fief de l'aviculture intensive, ne semble pas avoir eu une vieille tradition avicole. Elle n'a pas attaché son nom à une production artisanale prestigieuse du type poulet de Bresse, chapon du Mans, poulets Faverolles, noirs Nantais ou de Challans, pondeuses Gâtinaises, Houdan ou Marans aux œufs extra-roux, oie Landaise ou de Toulouse à foie gras, canards de Challans, etc...

Etait-ce que les Bretons ne s'intéressaient guère à la basse-cour ou que cette dernière n'était peuplée que de poules communes type Bankiva ou Ferrugineux à camail doré, dos brun-pourpre, poitrail noir, faucilles à reflets verts, œil orangé, décrit par BUFFON comme Coq gaulois ?

J'espère faire plaisir au lecteur en lui offrant à l'appui de mes dires une longue citation du « Guide pratique de l'éducation lucrative des poules ou traité raisonné de Gallinoculture » de MARIOT-DIDIEUX édité en 1850 : « Tout porte à croire... qu'on trouvait la poule à l'état sauvage dans les grandes forêts de la Celtique. Le

nom de Gaule lui a été donné par les Romains lorsqu'ils en firent la conquête, du nom Gallus, coq, parce que ce peuple en aurait trouvé un grand nombre dans ce pays. La Celtique aurait donc été surnommée le pays des coqs non seulement parce qu'elle aurait été son pays d'origine (le Coq Bankiva, ancêtre de nos races domestiques, existe en 5 variétés géographiques : *gallus*, *spadiceus*, *jabouillei*, *murghi* et *bankiva*, et vit à l'état sauvage au nord-est de l'Inde, en Birmanie, en Malaisie, Siam et Cochinchine : DELACOUR et CIARPAGLINI), mais bien encore parce que les Celtes étaient, de tous les peuples celui qui en élevait le plus grand nombre et qu'il avait adopté cet oiseau pour enseigne comme symbole de l'activité et de la vigilance... Chez les Celtes, le coq, cet oiseau du matin, était consacré au soleil à cause du feu qui brille dans ses yeux (yeux dorés signifient coq gaulois, il n'est pas possible de considérer comme antérieur les animaux ayant les yeux de « vesce » apportés sans doute à la Bresse par les Langshan à l'époque des croisements asiatiques. Personne ne parlait de la Bresse en 1870, son apparition est postérieure à cette date : D^r RAME), de la fierté de sa marche, de la souplesse et de la vivacité de ses mouvements... »

Plus loin : « La féodalité n'avait pas oublié l'impôt de la volaille. La poule sous le nom de géline, payait une large part aux tables seigneuriales et ces Messieurs avaient soin... de spécifier et la quantité et le pennage des gélines. Le *pennage noir* était fréquemment spécifié. Les plus pauvres ménages devaient payer chacun an, chacun feu, au moins trois gélines noires. »

Quant aux poules blanches, elles étaient vouées au soleil. C'eût été une hérésie païenne que de les consommer : autres temps, autres mœurs !

Deux races régionales ont eu leur heure de gloire, toutes deux répandues en Ile-et-Vilaine et fort différentes : la fine et altière Janzé de couleur noire et la Coucou de Rennes, plus lourde, « race à laquelle les Bretons apportent une grande attention ».

J'ai eu la chance de m'intéresser aux volailles dès ma plus tendre enfance et de connaître le D^r RAME, promoteur de la Coucou de Rennes, ainsi que M. NUGUE, éleveur de Janzé et de Coucou de Rennes. J'ai vu ces poules, j'ai utilisé des Janzé quand nos Bresses noires ne couvaient pas. Je les ai donc encore en mémoire, à défaut de les rencontrer dans les basses-cours. Je suis à peu près certain que la Janzé n'existe plus et je croyais qu'il en était de même de la Coucou de Rennes. J'apprends avec joie qu'il en existe encore, descendantes directes de celles du D^r RAME. Deux amateurs sont sans doute les seuls à en élever. Ont-ils introduit du sang bleu de Hollande pour éviter l'extinction de leur race ? Je l'ignore mais je ne leur en ferais pas grief, le D^r RAME a toujours élevé ses Coucou pour son plaisir sans chercher à diffuser sa race, c'est-à-dire en consanguinité aussi étroite qu'absolue.

Nous décrirons successivement la race de Janzé, puis la Coucou de Rennes.

LA POULE DE JANZÉ

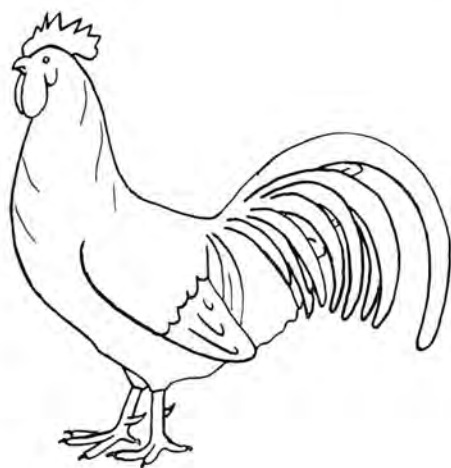
Janzé est un chef-lieu de canton situé à 25 km au sud-est de Rennes, célèbre par son marché de volailles.



Coq et poules de Janzé

Tout d'abord il faut « tordre le cou » à une contre-vérité qui a la vie dure et qui fait de la Janzé une Coucou de Rennes noire. Le D^r RAME a bien montré que c'était faux et il suffit d'avoir vu ces deux races pour s'en convaincre. Cette erreur a été colportée par des « plumitifs » se copiant les uns les autres : les éleveurs ont rarement le temps d'écrire et les auteurs ne peuvent pas tout voir ! Dans cette description, je m'en tiendrai à mes souvenirs et aux propos de ceux qui ont élevé ces races, en particulier ceux de M. NUGUE. Nul mieux que lui ne pouvait en parler puisqu'il a élevé les deux races qui nous intéressent jusqu'à la dernière guerre et a reconstitué par la suite, l'antique Gauloise à laquelle il apporte encore tous ses soins.

Au début du siècle, le poulet de grain de Janzé faisait le rôti des dîners fins en Ille-et-Vilaine, des riches Anglais sur la Riviera, et sa réputation était portée hors de France par les menus de la Transat. C'était un poulet de « ferme » et ce n'est que vers 1925 que l'on vit les premiers sujets dans les expositions régionales.



Coq de Janzé : crête simple et droite, bec foncé, oreillons rouges, dos long, queue énorme, plumage serré non bouffant entièrement noir, pattes gris-bleu foncé sans plumes.

Poids : 2,500 kg.

La poule noire de Janzé ou *courtes-pattes* pesait 2 kg et le coq 2,500 kg. Ce nom de courtes-pattes peut laisser supposer qu'elle possédait le gène *dw* (*dwarf* ou nain) récessif lié au sexe, mais ce n'était pas une véritable naine dont le poids est de 600 g chez le coq et de 500 g chez la poule et correspond au gène *Z* (petit format, dominant lié au sexe : BANTAM - SEBRIGHT). Ce n'était pas non plus une vraie courtes-pattes dont le coq pèse 2 à 3 kg et la poule 2 kg, caractéristique du gène *Cp* (*creeper* ou rampant) et qui est léthal dominant, ce qui expliquerait la quasi-disparition de cette race, ni une race à membres courts de type Combattant Indien (Dark Cornish comportant le gène *Cl*, *cornish lethal*). Chez la poule, le gène *dw*, bien que portant aussi sur le poids, se remarque, chez un sujet adulte, surtout par les tarso-métatarses (le tibia chez la poule correspond à la cuisse, au « pilon ») beaucoup plus courts que la normale : la longueur du tarse est à l'âge adulte, de l'ordre de 8 à 9 cm chez les sujets normaux *DW*, de 5 cm chez les *dw* et de 3 à 4 cm chez les courtes-pattes.

M. NUGUE interrogé m'écrit que les vraies courtes-pattes ou Bassettes ressemblaient énormément à la Janzé si on leur mettait 5 à 6 cm de pattes. C'était bien une *dw*, mais nous ne pouvons plus malheureusement le vérifier.

CARACTÉRISTIQUES.

Os fins, peau fine, plumage serré, œufs blancs de 50 à 55 grammes, plumage entièrement noir comme son nom l'indique, crête simple et droite, oreillons rouges, pattes fines, courtes, bleu foncé, sans plumes, quatre doigts. Corps allongé, silhouette trapue, énormes faucilles chez le coq. C'était une variation locale de la vieille poule noire de France.

Le poussin est emplumé à quinze jours, correspondant au gène *k* d'emplumement rapide. C'est un bel exemple d'adaptation ou de sélection empirique pour résister à l'humidité du pays. La *précocité* sexuelle est grande : les coquelets chantent à 9 semaines, pèsent 1,300 kg à 3 mois et ont alors des ergots de 1 cm. Les poulettes pondent à 4 mois et demi. Il n'était pas rare de voir une poulette née au début de l'année avoir des filles pondant à la fin de la même année et capables d'avoir des descendants au début de l'année suivante, soit deux générations par an.

Cette poule a un caractère sauvage et vagabond. Elle aime les vastes parcours et prend très facilement le vol.

Vivant en pays humide et tempéré, la poule de Janzé ne connaît pas les saisons, pond, couve et élève toute l'année, même dans les conditions les plus difficiles, ce qui était à l'époque une qualité primordiale.

La conformation est remarquable par la longueur du bréchet et l'épaisseur des muscles du vol, assez proche du perdreau gris. Ces poulets étaient présentés sur le dos, à la mode de Janzé, c'est-à-dire tête et cou non plumés, gardant le camail qui mettait en valeur les ailes volumineuses. C'était le type parfait du poulet de table. Comparée avec d'autres races, à la même époque, à poids égal, c'était la Janzé qui donnait le plus fort *poids de blancs*, c'est-à-dire de morceaux de choix ; les résultats de dissections et de pesées réalisées vers 1935 par M. NUGUE sont les suivants en pourcentage de blancs :

% de blancs =		Poids des blancs cuits	
		Poids total du poulet entier rôti	
Perdrix rouge	47 %	Coquelet fermier	30 %
Chapon Janzé	40 %	Poule Faverolles	28 %
Poulette Janzé	35 %	Poulette Faverolles	27 %
Poule Janzé (après ponte)	33 %	Coquelet Faverolles	24 %
Coquelet Janzé	32 %		

La femelle est supérieure au mâle sous ce rapport, le chapon l'est encore plus. Il s'agissait de viande sans os. Il est dommage qu'on ne puisse faire la comparaison de cette race avec les souches actuelles dans les conditions d'élevage similaires. Les blancs ou muscles du vol, très fonctionnels, étaient de qualité remarquable, non filandreux, de texture fine et homogène et d'une succulence poussée à l'extrême par un exercice continu et une nourriture simple. Celle-ci était constituée en majeure partie de blé noir et de lait caillé complétée par tout ce que trouvaient ces volailles dans la nature. Le résultat était loin de la trompeuse présentation des trop jeunes et insipides poulets industriels.

LA POULE COUCOU DE RENNES OU COUCOU OMBREE DE RENNES

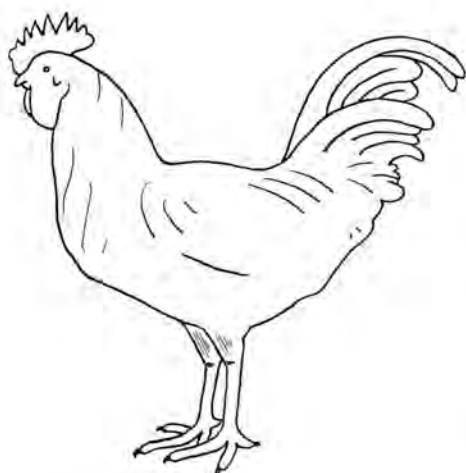
L'étude des marchés de Janzé et de Rennes ainsi que l'observation des basses-cours de fermes d'Ille-et-Vilaine faisaient apparaître avant la guerre une prédominance de volailles à plumage noir ou coucou. Ce goût se manifeste toujours et les éleveurs qui fournissent notamment le marché des Lices à Rennes prennent soin d'y apporter des poulets coucou qui sont plutôt maintenant des Bleus de Hollande et des Marans.

C'est au Dr RAME que l'on doit la création de cette race. C'était un homme comme il n'en existe plus guère : fin lettré, humaniste, docteur en droit et en médecine sans exercer sa profession car il avait les moyens de vivre de ses rentes. Il s'était passionné dès sa plus tendre enfance pour l'aviculture. C'est en se promenant en calèche dans la campagne rennaise vers les années 1880 qu'il avait réuni ses premiers sujets coucou, base de la race qu'il a sélectionnée jusqu'à sa mort. Le mot de sélection n'avait pas alors le même sens qu'aujourd'hui : la sélection ponte se faisait sur 10 poules environ par palpation directe.

C'est une race de forte taille, le coq adulte pèse 4 kg, la poule 3 kg. La ponte était de 130 œufs de 70 grammes à coquille jaune mais est tombée à 80 œufs après 50 années de sélection anti-ponte basée sur la couleur du plumage infixeable.

Le nom de Coucou lui vient du dessin de ses plumes barrées comme celles du ventre du Coucou adulte (*Cuculus canorus*), mais il est uniforme sur tout le corps. La crête est simple, les oreillons sont rouges, les yeux rouges. Les pattes nues, de couleur blanc rosé sans marbrure, ont quatre doigts.

La race est très répandue dans les fermes de Bretagne, mais elle est aussi très commune en Normandie et dans le Nord de la France (Coucou Picarde, Coucou de France, Coucou des Flandres). En Belgique, elle a produit la Coucou de Malines et en Angleterre, on l'appelle Scotch Grey (Coucou d'Ecosse).



Coucou de Rennes : Crête simple et droite, bec clair, oreillons rouges, dos long, plumage serré non bouffant uniformément coucou foncé, patte blanc-rosé sans plumes, quatre doigts.

Poids : 4 kg.

La Bleu de Hollande est en quelque sorte sa cousine puisqu'elle compte dans son ascendance la Coucou de Malines, la Coucou des Flandres et la Coucou de Rennes.

Elle possède un type défini et sa place est à la ferme. Elle est un résumé de qualités plutôt que la personnification d'une qualité déterminée portée à un degré excessif. Vers 1800, LETRONE écrivait : « Les Bretons apportent une grande attention à la reproduction de cette race remarquable... nous avons un devoir d'engager les éleveurs à l'étudier pour la propager ensuite » et BRECHEMIN en 1917 : « L'engouement un peu excessif pour les races étrangères a fait délaisser la Coucou de Rennes comme beaucoup de nos autres races françaises... elle présente certainement une moyenne de qualités qui la rend bien supérieure à beaucoup de races étrangères en vogue. »

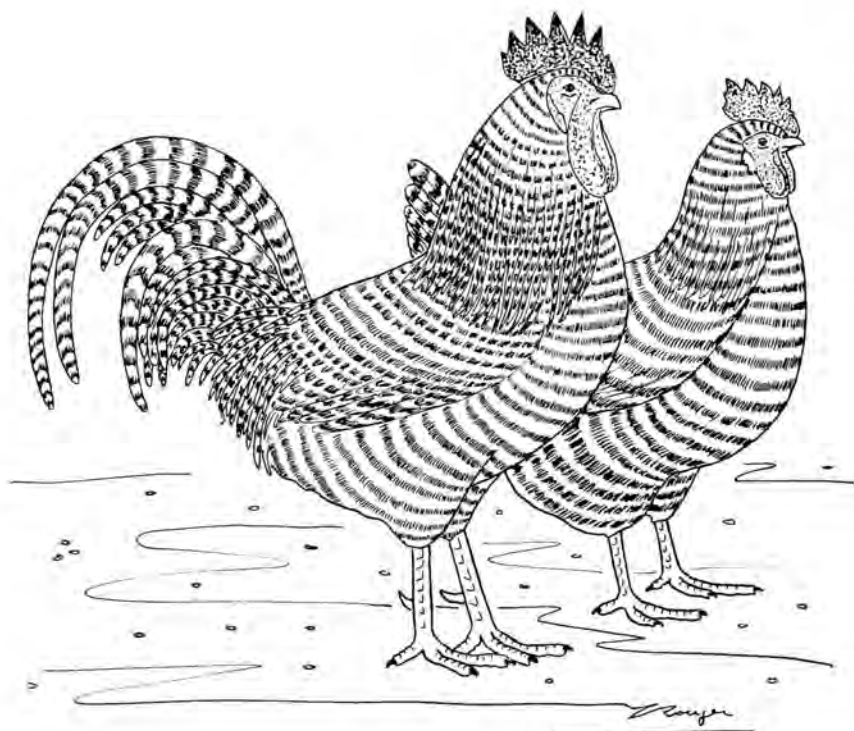
Sur les marchés de Rennes, on rencontrait *un nombre égal de spécimens de teinte claire et de teinte foncée*. La teinte claire, décrite par les vieux auteurs, est peut-être la plus ancienne. Chaque plume est *uniformément* marquée de barres gris-bleu sur fond blanc. Dans la teinte foncée, chaque plume est uniformément marquée de barres noir-bleu sur fond bleuté. L'important est que les barres soient nettes. En ce qui concerne la teinte préférable, le D^r RAME pense qu'il s'agit de la plus foncée. Ses arguments sont les suivants : sur les marchés, dans la région bretonne, les volailles de couleur sombre trouvent acquéreurs à des prix plus élevés parce que, lorsqu'elles sont en partie plumées, leur chair apparaît plus blanche que celle des variétés claires. C'est un animal très apprécié sur les marchés. La vente est facilitée du fait de la sortie tardive des ergots : il est aisé de faire passer pour des jeunes, des sujets plus âgés. En ce qui concerne les concours, la teinte foncée serait également plus avantageuse car elle passe moins à la pluie et au soleil. Le point capital pour le D^r RAME est d'avoir des coqs et des poules bien appareillés : ou clairs ou foncés.

L'uniformité de nuance chez le coq et la poule Coucou de Rennes établit une distinction très nette avec la Coucou des Flan-

dres puisque les éleveurs du Nord, renonçant à lutter contre une tendance naturelle, acceptent le mâle sensiblement plus clair que la femelle. « Leur race, peut-être plus proche du type primitif, est inférieure à la nôtre d'un point de vue esthétique. » (RAME)

Le standard de la Coucou de Rennes établi par le D^r RAME et homologué par la S.C.A.F. le 31 mars 1914 définit le plumage de la manière suivante : barres noir-bleu foncé brillant sur fond bleuté très doux ; quatre barres par plume tectrice (du dos), les marques sont beaucoup plus nombreuses sur le camail, les lancettes et les faucilles du coq ; sur les faucilles, les marques au lieu d'être transversales, prennent la forme d'un V à pointe dirigée en avant ; le plumage est très serré ; le duvet est lui-même barré, la marque doit descendre jusqu'à la peau.

Comme dans toutes les variétés coucou, la reproduction de la couleur est capricieuse. Dans la descendance, il faut compter environ 50 % des sujets bien colorés, 25 % de noirs (généralement poulettes) et 25 % de sujets trop clairs (généralement coquelets). Nous comprenons, à la lumière de ce que nous savons actuellement des lois de la génétique, pourquoi cette race n'a jamais pu être fixée et pourquoi la Janzé n'était pas une coucou noire. En effet, nous sommes en présence du gène B (1), barrure lié au sexe (BB chez le coq, B- chez la poule). Ce gène éclaircit le noir en formant des barres, mais sa manifestation dépend de la présence



Coucou de Rennes

(1) Et peut-être aussi Bg (« barruré »).

de C qui conditionne la présence de couleur. Ce gène est imparfaitement dominant : son effet éclaircissant est quantitatif, *le coq est donc plus clair que la poule*, puisqu'il porte deux doses de B contre une chez la poule. Il faudrait avoir des coqs hétérozygotes Bb (une seule dose de barrure comme les poules) pour obtenir la même teinte chez les deux sexes. Ces sujets étant hétérozygotes, la race est donc infixable. D'excellents éleveurs ont passé leur vie à essayer de fixer une race infixable à cause de l'aberration du standard défini à une époque où les lois de la génétique étaient ignorées.

En ce qui concerne notre Coucou de Rennes, il est intéressant de savoir que la découverte de l'hérédité liée au sexe chez la poule est due à SPILLMAN (1908), précisément avec le locus B. Cette race doit être également EB. Le gène E conditionnant l'extension du noir, il donne un plumage tout noir en présence du gène C. Comme nous le voyons, la Coucou de Rennes est un véritable conservatoire de gènes, le standard ayant porté son choix sans le savoir sur une race hétérozygote.

Chez le poussin d'un jour, les barrures se traduisent par une tache blanche sur la tête, grande et large chez le coq (tache BB), petite et longue chez la femelle (tache B-). Cette caractéristique permet le sexage à l'éclosion sans recourir au sexage manuel délicat. Cependant, le gène B étant épistatique à E, il faut d'abord s'assurer de la pureté du caractère E. D'après le Dr RAME, le poussin coucou est couvert d'un duvet ardoisé ou bleu presque noir, le dos et le ventre sont blanchâtres, mais un détail très caractéristique fait reconnaître le poussin coucou, c'est la tache blanche, ronde, très apparente, que le nouvel éclos porte sur le sommet de la tête, un peu en arrière, ayant l'apparence d'une calotte. La cause paraît donc entendue !

POUR LA PROTECTION ET LA SAUVEGARDE DES ANCIENNES RACES AVICOLES

Ne sommes-nous pas coupables d'avoir dilapidé ce trésor de gènes ? Il n'est pas question de nier les progrès énormes apportés par le développement de l'aviculture intensive, ne serait-ce que par l'emploi fourni à de petits exploitants sans sol qui auraient dû s'expatrier et par les possibilités d'amélioration de l'alimentation de l'homme. FOURASTIÉ signalait que de 1800 à 1872, le prix du poulet était passé de 12 heures de travail de manœuvre à une heure, tandis que le prix du bifteck restait stable.

Il n'est toutefois pas interdit de se poser des questions. Pourquoi l'élevage intensif et l'élevage amateur n'auraient-ils pas pu cohabiter ?

Certains gènes disparus risquent de faire défaut un jour et si les souches modernes sont composites, les éléments manqueront lorsque l'on voudra recomposer autre chose quand elles seront usées ou que l'on essaiera de reculer le plafond des performances atteint actuellement. Nous avons dilapidé une partie des caractères hérités par nos poules locales au cours des âges. Ils n'étaient sans doute pas tous utilitaires, mais de nombreux généticiens actuels (COCHEZ, BOYER, MERAT) ont montré la relation existant entre gènes influençant la phénotype et divers caractères de production : ainsi le gène R (crête rosacée ou rose) est cause

de mauvaise fertilité, le gène He (crête hérissée) trouvé au C.N.R.Z. de Jouy-en-Josas, amplifie cette mauvaise fertilité. Si le gène he (crête lisse) avait disparu, toutes les souches seraient infertiles. Si le Combattant Indien avait disparu, nous n'aurions pas toutes les souches claires dont il est la source paternelle. Par ailleurs, le gène Bl (bleu, dilution du noir) a un effet favorable sur la vitalité des animaux, à l'état hétérozygote. Les sujets à paires Bl-bl crèvent moins que ceux à paires Bl-Bl ou bl-bl. Que savons-nous de l'influence du gène œufs bleus (Araucana), cou nu (Na), plumage soyeux (h), polydactylie (Po) ? Songeons que chez *Gallus gallus*, une centaine de gènes sont connus alors que le génome peut en comprendre de 20 à 30 000. D'après BOYER, le travail de quantifier la génétique factorielle est à très long terme beaucoup plus fructueux que la génétique quantitative qui permet la sélection seulement pour le présent ou pour l'avenir immédiat. Un gène c'est de la matière, un paramètre statistique est plus abstrait.

N'aurait-il pas été possible de s'intéresser à la quantité (rentabilité) et à la qualité (pureté de la race ou production pour gourmet) ? N'avons-nous pas joué à l'apprenti sorcier ? Comment se fait-il que la Bretagne, qui a pourtant une forte personnalité, se soit laissée totalement coloniser pour en arriver à la faillite ?

La crise actuelle a obligé certains abattoirs dont les chambres frigorifiques sont engorgées à prolonger les congés de fin d'année et réduire leurs contrats d'élevage (1). Cette croissance non contrôlée comporte des avantages et des inconvénients. P.-Y. LE RHUN pense que les responsables des insuffisances qui ont fait décliner la production bretonne sont, d'une part, les fabricants des aliments du bétail, qui ont poussé à la production sans se préoccuper ni de la qualité ni des débouchés, d'autre part, les abattoirs privés ou coopératifs qui n'ont pas eu de politique commerciale digne de ce nom. Les Bretons ont su produire, mais non vendre de manière à garantir l'avenir. De 1960 à 1964, la Bretagne a été le théâtre d'une grande offensive du capitalisme international qui a tenté de contrôler la production avicole : Duquesne Purina, Cofna (ex-Unilever), passant des contrats avec les éleveurs, contrôlant des abattoirs et des couvoirs, réalisèrent une intégration verticale avec d'énormes moyens financiers. Ces trusts se heurtèrent à une vigoureuse opposition des syndicats qui les accusaient d'exploiter les aviculteurs et à une relance de la coopération : c'est l'origine d'UNICOPA par exemple.

Le développement de l'intégration pose la question du pouvoir paysan. En effet, les décisions majeures échappent au producteur qui peut seulement accepter ou refuser le contrat proposé. Il n'a même plus cette liberté s'il s'est endetté pour construire son poulailler auprès de la firme intégratrice. Le pouvoir économique est détenu par de grandes firmes face aux coopératives minoritaires. Elles décident de l'avenir des productions selon leur seul intérêt, qui est la rentabilité du capital. Lorsqu'un problème apparaît, on arrête la production sans tenir compte des hommes. C'est ce qui se passe aux Etats-Unis, pays d'où nous vient la lumière : les grosses firmes industrielles s'occupant d'aviculture se reconvertiraient dans le tourisme !

Comment se fait-il que personne en Bretagne, n'ait joué la carte de la *qualité régionale* en aviculture, en fournissant à des gourmets aux larges moyens financiers des produits de luxe ?

(1) L'article a été rédigé en janvier 1975.

Il est navrant de constater que la plupart des races françaises sont maintenant élevées à l'étranger. Le stock de Marans sélectionné par l'éleveur qui l'a développé est arrivé en Pologne. L'Allemagne, qui possède une aviculture intensive à l'américaine, s'est permise d'édifier un immeuble de 5 étages pour constituer le siège social de la société des éleveurs de race pure (Bund Deutscher Rasseesflugelzuchter) à Hanovre. Nous ne pouvons que nous louer de voir nos races avicoles françaises conservées en Allemagne, mais pourquoi ne sont-elles plus chez nous et nos éleveurs pleins de passion pour leurs animaux ?

Les regrets sont stériles et les méthodes d'élevage moderne ne pouvaient convenir à des volailles qui faisaient leurs muscles par un exercice fonctionnel. Actuellement, la mode est au retour aux productions naturelles, mais nous n'avons plus les races anciennes ! Qui nous dit que ces races disparues n'auraient pas pu rendre de grands services en ces temps de crise de protéines (les vers de terre ne coûtent rien) avec leurs aptitudes à des conditions de vie rude, leurs conditions d'élevage et d'environnement plus rustique (pas de fuel, pas d'électricité), ne nécessitant que de l'espace. De plus, ces merveilleuses volailles, si variées (n'êtes-vous pas lassés de *toutes* ces volailles obligatoirement blanches comme les Golden sont jaunes ?), ne conviendraient-elles pas admirablement à notre époque dite de « loisirs » et de retour à la nature (bien entendu, le luxe est réservé pour une époque théorique où *tous* les hommes mangeraient à leur faim) ?

De façon constructive, que peut-il être envisagé ?

Il reste des Coucou de Rennes, grâce à la persévérance de quelques éleveurs. Il faut les aider sans rester dans les errements passés (standards impossibles), c'est-à-dire qu'il faut plus d'éleveurs de Coucou dans des régions et des climats divers pour augmenter le nombre de sujets élevés et diminuer la consanguinité. Il faudrait aussi que ces éleveurs ne soient pas obnubilés par leur race. Ils auraient de la Coucou de Rennes mais pas de la Coucou « Rame ». C'est un sacrifice mais au fond, qu'importe-t-il qu'elle soit Bleu de Hollande, Coucou de Malines, Marans, puisque le gène B est encore très répandu et qu'à Rennes elle sera toujours la Coucou de Rennes. Il faudrait aussi la faire connaître !

Quant à la poule de Janzé, elle a disparu comme les dinosaures mais elle pourrait être recréée. Est-ce utile ? Il serait possible de prendre une Bresse noire à qui l'on introduirait le gène dw. On pourrait aussi prendre une Gauloise pour la vigueur et l'instinct sauvage à qui l'on introduirait aussi le gène dw en ne gardant que les sujets noirs. L'oreillon ne serait peut-être pas rouge, plusieurs gènes sont en jeu et l'on n'a pas trouvé de déterminisme génétique simple de ce caractère héréditaire. De toute manière, en admettant qu'on l'ait reconstituée, on ne retrouverait pas *ipso facto* la rusticité et la possibilité d'adaptation qu'elle avait acquises empiriquement au cours des siècles.

Personnellement je regrette infiniment sa disparition car cette race avait, selon M. NUGUE, un type bien spécial alors que la Coucou de Rennes n'avait rien de particulier. Le passé est le passé ! Qu'on nous permette cependant quelques regrets devant toutes ces occasions perdues :

— en 1935, M. NUGUE avait attiré l'attention des services officiels sur l'énorme intérêt de la Janzé, il n'a obtenu aucun résultat.

— en 1964, M. BOYER proposait un conservatoire des races. Dix ans après, il n'a toujours pas eu de réponse et des races ont continué de disparaître.

Souhaitons, sans trop d'illusions, que le flambeau soit repris pour les races qui existent encore avant qu'il ne soit trop tard. Il doit bien être possible à notre époque de subventions généralisées (souvent utilisées négativement : arrachages de vignes et de pommiers...) et d'égalitarisme forcené, d'encourager le petit peloton d'aviculteurs amateurs passionnés par leur art ! Ne comptons pas trop sur l'Etat, M. NUGUE faisait remarquer, en 1962, que ni les groupements professionnels, ni les services officiels n'ont jamais défendu en Ille-et-Vilaine cette belle production locale de réputation ancestrale qu'est la Janzé. M. BOYER déclarait en 1964 : « On peut compter que l'administration officielle ne prendra l'initiative que de rien du tout, toujours trop peu, toujours trop tard, c'est lucidité qu'en prendre acte. »

Laissons à M. NUGUE la conclusion pessimiste que j'approuve entièrement, conclusion qui rejoint celle un peu tardive de l'INRA : « Il en est malheureusement de la Janzé comme il en sera de la petite vache bretonne pie noire (comportant aussi le gène *dw* ?). Ce sont des espèces tuées par les professionnels et les services officiels avant qu'ils s'aperçoivent que ces petites bêtes auraient pu rendre d'énormes services à leurs successeurs s'occupant de génétique rationnelle. »

Des initiatives allant dans le sens de la protection et de la sauvegarde des races avicoles, ne seraient-elles pas une façon heureuse et utile de préparer le centenaire de la mort de MENDEL (1884) et d'honorer comme il le mérite ce pionnier ignoré de son vivant ?

Pourquoi ne serait-ce pas aussi, pour la Bretagne, une façon de montrer son dynamisme et d'affirmer sa personnalité ?

BIBLIOGRAPHIE

- CIARPAGLINI - Communication personnelle.
DELACOUR J. (1924) - in « Toutes les poules », *Maison Rustique*.
LE RHUN P.-Y. - Géographie économique de la Bretagne, *Ed. Breiz*, La Baule.
LETARD E. (1955) - Origine des Oiseaux domestiques, in Grasse, « Traité de Zoologie », tome XV, Masson éd.
NUGUE - Communication personnelle.
RAME - Communication personnelle.
Annuaire statistique agricole de Bretagne, ministère de l'Agriculture et du développement rural, Rennes.
Conférence Avicole Européenne (WPSA), Bologna, 1964, pp. 399-408.
Recherches en Productions Animales, 1969-1972, SEI/CNRA, Versailles.
Société Centrale d'Aviculture de France, 34, rue de Lille, 75007 Paris.